



# KER'AMBULE

## KERBACH FRANCE - MOSELLE

### 28<sup>ème</sup> Marche Populaire

### Internationale

### « Découverte mini ferme »



## Dimanche 14 Septembre



### Parcours de 5-10 km

Membre de la FFSP n°F0823

Visa FFSP :2025 57 179 J.....

Internet : <http://www.ffsp.fr> ✉: [contact@ffsp.fr](mailto:contact@ffsp.fr)

 [facebook.com/ivv.france](https://facebook.com/ivv.france)



#### Partenaires de la FFSP

Agrément ministériel national  
du 20 juin 2006

Reconnue de mission d'utilité publique par  
arrêté N°012156 du 2 août 2001

## INFORMATIONS AUX MARCHEURS

## INFORMATIONEN AN DIE WANDERER

- Départ et arrivée :** Complexe sportif rue du stade  
57460 KERBACH
- Horaires :** Départ de 7h00 à 12h00  
Arrivée limitée à 15 heures.
- Parcours :** « 5-10km, sans difficultés particulières.  
Ouvert à tous ; les enfants de moins de 10 ans doivent obligatoirement être accompagnés.
- Licence de participation :** La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre une **cotisation de participation sans souvenir de : 3€ ou une cotisation pour une licence famille de 6 € (enfants jusqu'à 16 ans)**. Portant les timbres de contrôle, elle donne droit aux tampons IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour.
- Préinscriptions :** Avant le 1 Septembre 2025 pour les groupes. Sur place pour les individuels
- Inscriptions :** FRITZ Daniel  
5A Rue d'ETZLING  
57460 -KERBACH-  
Téléphone: 0757879064  
Email :fernandfri@fibragglo.fr
- Récompenses :** aux groupes de plus de 25 participants
- Assurance :** La FFSP est garantie en responsabilité civile auprès de la MAIF.  
L'inscription à la manifestation vaut déclaration de bonne santé.
- Ravitaillement :** Une boisson et une petite collation gratuites à chaque contrôle. Possibilité de restauration à l'arrivée.
- Avis importants :** Interdiction absolue de fumer et allumer du feu sur le parcours. **Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse.**  
**Ne pas s'éloigner des sentiers balisés. Hors balisage, l'assurance fédérale ne vous couvre plus.**
- Secourisme :** Premiers secours : Mis en place par l'association dès le départ.  
Urgence : 112

*La marche aura lieu quelles que soient les conditions météorologiques sauf en cas d'arrêté préfectoral ou municipal*